

Information Géographique et Assurance des Risques Naturels : Initiatives, Freins et Propositions d 'Action



Franck Guarnieri

Pôle Cindyniques – Ecole des Mines de Paris
Avril 2006

Sommaire

- Les vertus de l'information en général et de l'information géographique sur les risques naturels en particulier
- Information géographiques et assurances des risques naturels : des situations contrastées
- Les « freins » à la mise en œuvre, au déploiement et à la généralisation
- Le « partenariat public / privé » (PPP) comme voie de progrès

Les vertus de l'information en général et de l'information géographique sur les risques naturels en particulier

- L'information tient une place centrale :
 - « l'âge de l'information »
 - réduction des « distances » (citoyens et pouvoirs publics)
 - participation à la mise en œuvre des politiques publiques
- L'information géographique :
 - une valeur économique -> nouveaux marchés
 - une valeur « sociétale » : le « socle » pour organiser l'intervention sur le territoire

Les vertus de l'information en général et de l'information géographique sur les risques naturels en particulier

- L'information géographique sur les risques naturels :
 - mobilise les pouvoirs publics
 - suscite l'intérêt du secteur de l'assurance :
 - un besoin organisationnel :
 - aide à la gestion de crise
 - un besoin de gestion technique :
 - évaluer les cumuls d'exposition
 - affiner la politique de souscription
 - cibler les assurés en zones à risques aux fins de les sensibiliser
 - un besoin de relation entre la profession et les acteurs publics :
 - gestion post-crise
 - participer aux politiques prévention

Information géographiques et assurances des risques naturels : des situations contrastées

- L 'exception française
 - MACIF Prévention (1995) : Atlas du risque d 'inondation
 - La Mission Risques Naturels (->2000) : expérimentations et évaluations
 - CCR (réassureur) : services en ligne à ses cédantes

alors que (et très officiellement) :

- Etats - Unis (FEMA)
- Royaume Uni (HomecheckPro)
- Allemagne (GDV, ZURS)
- ...
- RMS, EQECAT, AIR (les « modélisateurs de catastrophes »)

Les freins à la mise en œuvre

- Les limitations « classiques » de l'information géographique :
 - manque de données
 - manque de documentation
 - incompatibilité
 - barrières au partage et au réemploi (culturelle, organisationnelle, légale, financière...)
 - sous estimation des processus d'appropriation :
 - accent sur la collecte plutôt que sur l'usage
 - un système de production distribué et cloisonné (antagonisme des « politiques »)
 - une politique tarifaire dont les fondements sont régulièrement discutés

Les freins à la mise en œuvre

- En matière de risques naturels :
 - Les « produits » (données, services)
 - les données sur « étagères » : (PPRI, AZI ...) produites par l'Etat et ses services, un « Chantier », les conditions d'utilisation, la normalisation
 - les données « à valeur ajoutée » : (OT, aérien ...) une offre inégale (nature, délais et coûts)
 - les données de référence et d'occupation du sol : (IGN, INSEE ...) indispensables, encore faut-il s'en convaincre...
 - Le « marché »
 - la portée économique d'un bien d'intérêt général
 - coût de production et de diffusion
 - création de valeur (rémunération d'un service, réduction des dommages)

Les freins à la mise en œuvre

- En matière de risques naturels :
 - Le « marché »
 - Les fournisseurs
 - l'Etat, ses services « déconcentrés », ses « agences » technique et scientifique (BRGM, CEMAGREF...)
 - libre accès
 - concession de licence
 - vente
 - non mise à disposition
 - le secteur Privé (Producteurs, BET, Prestataires spécialisés...)
 - peu nombreux
 - du « sur mesure »
 - rôle d'intermédiaire (le principe du portail Internet)

Les freins à la mise en œuvre

- En matière de risques naturels :
 - Le « marché »
 - Les « clients » entreprises d'assurance
 - deux stratégies possibles :
 - Approche « individuelle » développée par une société (ou une mutuelle) agissant pour son propre compte
 - Approche « mutualisée » (partagée) assurée par un opérateur représentant l'ensemble de la profession
 - des finalités différentes, des besoins globalement identiques
 - construction d'une culture et de pratiques

Le « Partenariat Public / Privé » comme voie de progrès

- Une forme de coopération entre les services publics et les entreprises :
 - s'assurer de la réalisation de projets d'infrastructure
 - améliorer la qualité et la performance des missions d'intérêt général.
- « encouragée » par la loi
 - le porté à connaissance sur les risques majeurs (art. 21 22/07/87 C.E)
 - la loi « Risques » (30/07/03)
- une demande croissante du secteur privé (pas seulement de l'assurance), deux facteurs-clés handicapants :
 - le coût de la mise en œuvre
 - et son calendrier.
- les "externalités positives".

Le « Partenariat Public / Privé » comme voie de progrès

Les « données » du deal ...

BD GASPAR du MEDD

- des informations sur les risques par commune, issus des déclarations des préfectures,
- les avancements des procédures réglementaires, plans de prévention des risques (PPR) et dossiers communaux synthétiques (DCS),
- les arrêtés de catastrophes naturelles,
- les Atlas de Zones Inondables (AZI).

Le « Partenariat Public / Privé » comme voie de progrès

Les « données » du deal ...

L'aléa Inondation

- DCS,
- Atlas des zones inondables,
- PHEC,
- La Base de données Remontées de nappes du BRGM
www.inondationsnappes.fr
- Carte des vitesses d'écoulement
- Carte des hauteurs d'eau

Le « Partenariat Public / Privé » comme voie de progrès

Les « données » du deal ...

L'aléa Mouvement de terrain

- La BD Mvt du BRGM : www.bdmvt.net
- La BD Cavité du BRGM : www.bdcavite.net

L'aléa Sécheresse

- La BD Argiles du BRGM : www.argiles.fr

L'Aléa Sismique

- Zonage dans la BD GASPAR du MEDD,
- BD SISFRANCE du BRGM: www.sisfrance.net

L'Aléa Avalanche

- Carte de Localisation Probable des Avalanches

Le « Partenariat Public / Privé » comme voie de progrès

Les « données » du deal ...

Les données de référence

- Les bases de données de l'IGN, un projet de portail du risque ?
- Les collectivités, données à grande échelle, projet de mise à disposition (questions de légalité, maquis réglementaire CNIL, CADA, INSPIRE ...)

Le « partenariat Public / Privé » comme voie de progrès

Les « données » du deal ...

Les données des sinistres et de l'indemnisation

- Dénombrement
- Montant des indemnisations
- ...

Les citoyens / sociétaires / assurés

- information / sensibilisation
- formation
- conseil ...

Le « partenariat Public / Privé » comme voie de progrès

- Définir et mettre en œuvre un « Guichet » unique :
 - rassembler services/données : réduire le temps et l'énergie durant la phase d'acquisition
 - construire des métadonnées : complètes, certifiées et tenues à jour
- Conduire une réflexion sur le (co)financement :
 - qui paye quoi ?
 - production
 - gestion
 - traitement à valeur ajoutée
 - diffusion
 - Gratuité pour l'utilisateur final (le citoyen)

Le « partenariat Public / Privé » comme voie de progrès

- Ce n'est pas une solution miracle
- Une nouvelle forme de contrat
- Points à traiter :
 - la définition des engagements financiers
 - le partage des risques
 - l'adaptation du contrat dans le temps
 - la sécurité juridique des contractants
 - la qualité structurale
 - l'organisation de la maîtrise d'œuvre
 - ...

Le « partenariat Public / Privé » comme voie de progrès

- Les raisons d'y croire :
 - exemplarité des producteurs de données publiques
 - projet de pôle d'excellence "Niortais"
 - accord de licence entre MEDD et MRN
 - proposition de directive européenne INSPIRE
 - les anglais l'ont fait !!! (homecheck)
 - un "climat favorable" : prise de conscience des conséquences du changement climatique



MINES PARIS

